



Bulletin municipal de Kappelen

KAPPLER'ZITTIG

Décembre 2021



DERNIERES NOUVELLES
DE L'ECOLE

Page 6

HANDICAP

Page 13

AU DETOUR
DES CHAMPS

Page 14

ÉDITO

Chères Kappelenoises, chers Kappelenois,

L'année 2021 aura encore été marquée par de nombreuses variations dans les restrictions sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19.

Ces obligations ont distendu les liens avec nos anciens qui ont souffert de cette mise à distance. L'équipe municipale et moi-même avons essayé de mettre en place des moyens pour pallier à ces manques mais la situation sanitaire nous rattrape à chaque fois.

Nous avons donc été contraints, afin de préserver nos anciens, d'annuler une fois de plus le **traditionnel repas de Noël des aînés** que nous attendions tous avec impatience. Ce n'est que partie remise puisqu'il est reporté à une date ultérieure non définie encore.

C'est avec beaucoup de regrets que nous annonçons également l'annulation de la **réception du Nouvel An**. Les vœux du Maire prendront une forme virtuelle cette année et nous avons entamé une réflexion sur un événement nous permettant de nous retrouver dès que les conditions sanitaires le permettront.

Des difficultés engendrées par la pandémie est aussi ressortie une **solidarité sans précédent** depuis de nombreuses décennies. L'important dans nos petites communes est de conserver un lien fort entre nous, comme dans une famille. La commune a soutenu dans la mesure du possible son **tissu associatif**. Nous sommes heureux que les structures communales aient été à nouveau utilisées pour les associations sportives, culturelles et cultuelles.

Au sein du Conseil Municipal et des commissions, nous avons souhaité cette année **mettre l'accent sur les études**.

Une étude ainsi qu'un diagnostic thermique sont en cours sur certains bâtiments communaux

afin de valoriser notre patrimoine. Nous réfléchissons à mettre en valeur des biens inestimables, créer des lieux d'accueils, et pourquoi pas développer un tourisme rural.

Une étude par des entreprises spécialisées est également réalisée sur la **sécurité de la traversée de notre village**. Vous avez peut-être remarqué dernièrement des câbles posés au sol et traversant la chaussée à différents endroit stratégiques de la commune. Ces installations provisoires permettent de réaliser un comptage routier et une analyse des flux de véhicules, une base indispensable pour l'étude de divers aménagements de points sensibles.

Ces aménagements permettront d'abaisser la vitesse routière dans certaines zones, mais aussi de sécuriser notre village pour nos enfants et habitants, qu'ils soient piétons ou cyclistes.

Les **travaux de la piste cyclable**, qui reliera Kappelen à la commune voisine de Stetten, et financée par Saint-Louis Agglomération, débuteront au cours de l'année 2022.

Nous avons également fait l'acquisition de **bacs en Corten®**, qui ont été installés devant la salle communale ainsi qu'au Monument aux Morts, et permettent de réaliser une **homogénéisation de l'esthétique de notre village**.

Une **tente de réception** a été achetée et mise à disposition de nos associations locales. Cet investissement permet de donner un coup de pouce supplémentaire et motiver nos bénévoles à organiser plus régulièrement des **manifestations**. Ces moments de rencontre ne peuvent être que bénéfiques, autant pour dynamiser notre beau village que pour soutenir nos associations qui font vivre Kappelen.



Nous nous attelons également à contribuer à la **transition écologique**, en fleurissant certains espaces publics avec des plantes vivaces, plus adaptées à l'environnement. On continuera sur cette lancée en 2022 avec le réaménagement des bacs devant la salle communale. L'achat d'une camionnette électrique Crafter de type H3L3, qui sera livrée dans les prochains jours, s'inscrit également dans notre volonté d'être plus respectueux de l'environnement.

Aujourd'hui, nous regardons l'avenir avec optimisme et je suis heureux que chacun puisse à nouveau avoir des projets pour lui-même, sa famille, ou son activité professionnelle. Un proverbe chinois dit : **<<Lorsque les hommes travaillent ensemble, les montagnes se changent en or>>**. Sachez que l'équipe municipale et moi-même sommes riches de cette énergie qui émane de notre collaboration et que nous allons continuer, chaque jour de cette année 2022, à travailler afin de vous satisfaire.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite d'agréables fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre, et une belle et heureuse année 2022. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que notre village reste le foyer chaleureux que vous lui connaissez.

**Votre Maire,
Guillaume GABRIEL**



2021, RETOUR EN IMAGES



Kap'ero d'été en folie...



Le tour d'Alsace à Kappelen



Des trolls s'invitant à Kappelen



Traditionnel Spotjohr Dégust'



Pierre Specker's band



Collecte de boîtes de Noël de la Croix-Rouge



Célébration du 11 novembre



Kap'ero d'hiver organisé par le FC Kappelen et l'ASCK



80 ans de Gérard Burget

AU SEIN DE LA COMMUNE



Pendant les fêtes de fin d'année,
le secrétariat de mairie sera fermé
du mardi 21 au lundi 27 décembre
2021 inclus.



Grand Anniversaire

du 1er janvier au 30 juin 2022

HAGIST Paulette, le 06 janvier

MULLER Simon, le 14 janvier

BAUMANN Robert, le 04 mars

PERRUSSON Marie, le 11 mai



85 ans

80 ans



Il n'y aura pas de permanence
du Maire et de ses adjoints le
lundi 27 décembre 2021

Depuis le 1er novembre 2021, nous avons le plaisir
de compter parmi nous **Véronique GRIMOIN**,
embauchée en tant qu'ouvrier communal et agent
d'entretien pour la commune de Kappelen en
contrat à durée indéterminée.



Remerciements...

Un grand merci à **Mr Jean CLEMENTZ**
pour le magnifique sapin qu'il a eu la
gentillesse d'offrir à la commune pour
les décorations de Noël.

Vente de bois

Il n'y aura pas de vente
de bois cette année



Elle nous a quittés

SPECKER Odile née KLEIN,
dans sa 102ème année,
doyenne de Kappelen



Hommage à notre doyenne qui est partie vers d'autres cieux...

S'il faut tout un village
Pour élever un enfant,
Il faut quelques âmes
sages
Pour rendre le village plus
grand.

Dans les regards aguerris
Des aïeux au coin du feu
Sommeillent des trésors
enfouis,
Des enseignements
précieux
Sous leurs traits
parcheminés,
Des montagnes de savoir-
faire,

Des médecines oubliées,
De recettes de grand-mère



Et dans leur sourire fripé
Comme les pages d'un
grimoire,
C'est un puits d'humanité
Au service de notre histoire.

Si un village rend hommage
A ses aînés bienveillants,
Fort de leur savoir hors
d'âge,
Il enrichit ses enfants.

Stéphanie Machto

COORDONNÉES UTILES

Mairie de Kappelen : 03 89 68 02 14
mairie@kappelen.fr

Le Maire, Guillaume GABRIEL : 06 49 27 13 39
guillaume.gabriel@kappelen.fr

Le 1er Adjoint, Christophe KLEIN
christophe.klein@kappelen.fr

Le 2ème Adjoint, Nicolas HOUBRE
nicolas.houbre@kappelen.fr

Brigade Verte : 03 89 74 84 04

Gendarmerie de Sierentz : 03 89 81 53 11

Espace France Service Sierentz : 03 67 27 01 30

Saint-Louis Agglomération (Pôle de Sierentz) :

- Accueil : 03 89 28 54 28

- Direction Assainissement/Eau : 03 89 28 34 33

Astreinte : 03 89 70 46 68

- Service déchets ménagers : 03 89 28 59 15

- Relais Petite Enfance : 03 89 28 72 81



Le Conseil Municipal remercie les employés municipaux pour leur dévouement et leur gentillesse tout au long de l'année, ainsi que pour les jolies décorations de Noël.

Déneigement

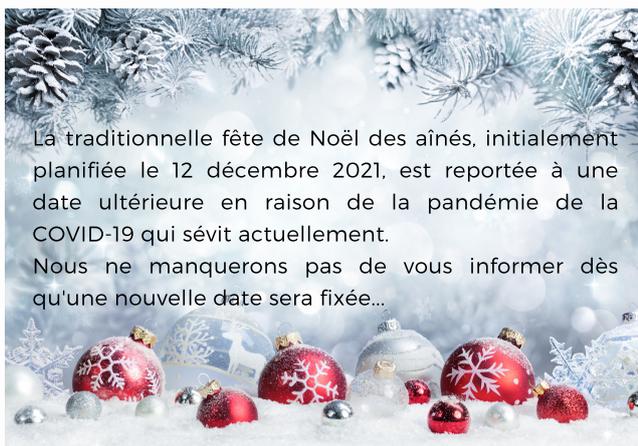
En cette période hivernale, veuillez à stationner vos véhicules dans vos propriétés pour faciliter le passage des engins de salage et de déneigement.

Merci pour votre compréhension.



RAPPEL DES HORAIRES D'HIVER DES DÉCHETTERIES

| | BARTENHEIM | SIERENTZ |
|----------|------------------------------|------------------------------|
| Lundi | Fermée | 13h30 - 17h00 |
| Mardi | 13h30 - 17h00 | Fermée |
| Mercredi | Fermée | 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00 |
| Jeudi | 13h30 - 17h00 | Fermée |
| Vendredi | 13h30 - 17h00 | Fermée |
| Samedi | 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00 | 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00 |



La traditionnelle fête de Noël des aînés, initialement planifiée le 12 décembre 2021, est reportée à une date ultérieure en raison de la pandémie de la COVID-19 qui sévit actuellement.

Nous ne manquerons pas de vous informer dès qu'une nouvelle date sera fixée...



Après les DNA, les DNE... Dernières Nouvelles de l'Ecole !

Cette année, l'école compte une classe de Moyenne/Grande section de maternelle de 19 élèves et un CP/CE1 de 25 élèves.

A la rentrée, 2 nouvelles maîtresses sont arrivées en MS/GS : Claire BOETSCH et Julie VOGEL. Bienvenue à elles !



Maîtresse Claire
MS/GS



Maîtresse Julie
MS/GS

Quelques points forts du premier trimestre

La Grande Lessive

Les classes ont participé à cette manifestation culturelle internationale le 14 octobre. Les œuvres sur le thème des oiseaux ont été accrochées tout autour de la salle Bis Jobbi's pour que tout le monde puisse les admirer !



La Grande Lessive : classe de CP/CE1



La Grande Lessive : classe de MS/GS

La St Martin

Cette année, nous avons pu renouer avec notre traditionnel défilé aux lanternes. Après avoir fabriqué des lanternes sur le thème des chouettes et révisé les chants en allemand, nous avons rejoint les enfants des autres écoles du RPI pour défiler dans les rues de Brinckheim.



La St Nicolas

Le Saint Nicolas est passé nous voir le 6 décembre pour vérifier si tout le monde était sage et travaillait bien. Ouf, il a été rassuré ! Nous avons chanté et récité des poèmes en son honneur. Pour nous remercier, il nous a distribué des friandises. Merci St Nicolas et à l'année prochaine !

Caroline DREYER



St Nicolas en CP/CE1



St Nicolas en MS/GS



Des nouvelles de la Société d'Histoire de Bartenheim & Environs

Nous travaillons sur deux projets concernant notre village :

- Un article dans l'annuaire 2021-2022 de la Société sur l'histoire de l'ancienne école de Kappelen. Celle-ci, située en face de l'actuelle mairie-école, a été en service de 1840 à 1916. Notre étude est basée sur un texte « L'école de Kappelen de 1840 à nos jours » de Pierre Gresser. Cette école est devenue la propriété Bilger avant d'être démolie en 2011 (nous remercions la famille Bilger de nous avoir prêté des photos de cette époque). Nous sommes toujours à la recherche de documents et surtout de photos de classe anciennes de cette période.
- Un beau livre sur les photos d'Eugène Groellin concernant nos 5 villages dont Kappelen, paraîtra également en 2022. Nous sommes en charge des légendes documentant les photos et la Société éditera le livre à son compte.

Nous remercions chaleureusement ceux qui ont ouvert leurs albums privés pour nous permettre de compléter les archives de Kappelen et ainsi honorer la mémoire de nos anciens : Martine Goby, Michel et Anne-Marie Wollenschneider, Raymond Hug, Madeleine Stutz, Véronique et Jean-Marc Gresser, Michel Kirchherr, Jeanne Peter, Danièle Gasser... Nous avons aussi reçu des photos de classe de Geneviève Lieby, Martine Goby, Sonia Klein, Martine Wollenschneider, Laetitia Hug, Justine Groelly, que nous remercions. Il en manque encore, ainsi que des photos de conscrits.

Nous numérisons les photos et surtout, nous les documentons en nommant les personnes avec l'aide précieuse d'un vrai réseau « d'enquêteurs » : Irène et Fernand Foehrlé, Simone Kohler-Meyer, Fernand Landauer, Pierlé Specker...

Nous lançons un appel aux documents : photos de classe, de conscrits, de cérémonies, mais aussi photos familiales, factures,... pour honorer la mémoire de nos anciens et les sortir de l'anonymat où le temps qui passe a tendance à les confiner (à noter : les photos sont rendues après numérisation). Car trop souvent, ces documents anciens partent encore à la déchetterie.

Nous sommes également en contact avec la mairie pour y sauvegarder nos archives concernant notre village sur leurs serveurs.

Dans le cadre du projet « sauvons nos tombes » de Geneanet.org, consistant à rassembler les photos de toutes les tombes de France, nous avons collecté et transmis les photos des tombes de nos 5 villages.

Bernard Lambert (bernardlambert68@gmail.com) et Robert Baumann (robau@wanadoo.fr)



L'ancienne école de Kappelen, rue de la Chapelle (1840-1916)



**1967-1968 - Kappelen - Photo de classe - M. Pierre Gresser
(Collection Martine Goby)**

1er rang de gauche à droite: Jean-Jacques Burget, Yvonne Stutz, Marinette Latuner, Pierre Burget, Huguette Bissel, Josiane Latuner, Jean-Jacques Roemer, Jean-Marc Gresser

2ème rang: Pierre Gresser (Instituteur), Adélaïde "Heidi" Lauber, Christiane Geymann, Edouard Kohler, Gilbert Tschiember, Alain Dischler,

3ème rang Nicole Bissel, Ginette Ketterlin, Jean-Marie Schurrer, Elsa Matje

4ème rang: Astride Groellin, Elisabeth Burget, Danièle Ginder, Marie-Jeanne Clementz, Brigitte Feuermann

LES BONNES PRATIQUES DE COHABITATION ENTRE UTILISATEURS DE LA NATURE



Les 6 règles d'or pour cohabiter !



Prenez connaissance des indications à l'entrée des chemins principaux.



Portez des vêtements ou accessoires de couleurs vives.



Signalez votre présence en faisant signe au premier chasseur rencontré sur la ligne de battue. N'hésitez pas à aller à sa rencontre pour récolter des informations.



Restez sur les sentiers, ne vous aventurez pas en dehors.



Tenez votre chien en laisse.



Par mesure de vigilance, éloignez-vous progressivement de la battue en cours.



Garder son chien en laisse est une pratique responsable pour préserver la quiétude de la faune sauvage. Si vous apercevez un faon, il n'est pas perdu.
Ne le touchez pas !

Respecter l'environnement et respecter autrui, passent par des gestes simples, comme le ramassage des déchets.



Préservons notre environnement !



Le dimanche 21 novembre 2021 a eu lieu le traditionnel cyclo-cross de Kappelen, organisé par le Vélo-Club de Saint-Louis R3F. Cette manche de support du championnat d'Alsace FFC a permis de désigner les nouveaux champions de notre région pour la saison prochaine, dans les catégories âgées de 7 à 77 ans.



L'ensemble du club est très satisfait de cette course, qui n'aurait jamais été possible sans le soutien et l'aide de la Commune de Kappelen, nos bénévoles, partenaires et coureurs qui ont fourni un travail remarquable.



Malgré des conditions météorologiques difficiles, une participation record de plus de 120 coureuses et coureurs a été enregistrée. Le circuit d'apparence roulant, est devenu très glissant du fait du brouillard et des températures très fraîches d'automne. Après un départ dans une rue asphaltée, le parcours sillonnait les prés avec des virages serrés en dévers et les fameux obstacles à planches.



Nous tenons tout particulièrement à remercier **Patrick Landauer** qui a joué un rôle de bénévole modèle en investissant d'innombrables heures pour la préparation du circuit et l'établissement des démarches administratives. Sa présence a été une pièce maîtresse dans l'organisation de cet événement. Nous remercions aussi les riverains et habitants de Kappelen pour leur compréhension vis-à-vis de l'emprise du circuit sur le ban communal.

Section Tennis de Table de l'ASCK

L'arrêt brutal de toute compétition durant presque deux saisons, toutes disciplines confondues, laisse des séquelles conséquentes à tous niveaux.

L'ASCK n'échappe pas à cette règle et l'érosion des candidats pongistes se fait durement sentir.

Pour la saison 2018/2019, le club comptait 44 membres actifs. 42 d'entre eux dont 13 jeunes étaient licenciés et disputaient des compétitions. En 2021/2022, ce chiffre se réduit à 27 actifs pour 23 licenciés dont 5 jeunes.

Le recul des candidats et joueurs est surtout marquant chez les juniors. Les plus grands passants en catégorie senior ou partants pour les études vers d'autres horizons. Pour d'autres, un manque de motivation et d'intérêt suite à la rupture de certaines habitudes les ont éloignés des salles.

De plus, la suppression de toute activité péri-scolaire et des animations d'été durant les confinements ont empêché toute possibilité de faire découvrir notre sport et de motiver de nouvelles vocations. Il faut espérer que la crise sanitaire se résorbe et qu'une vie normale retrouve son cours au plus vite, même si des changements profonds d'habitudes se sont déjà mis en place et risquent de perdurer.

Concernant le championnat, l'équipe fanion qui évolue en Promotion d'Excellence est d'ores et déjà assurée du maintien et lorgne même vers une montée en Excellence Régionale.

Pour l'équipe 2 qui évolue en division 1 et pour les équipes 3 et 4 qui sont elles en division 2, le championnat suit son cours avec des fortunes diverses.

Pour l'équipe des jeunes, la désaffection ressentie par le club se ressent également au niveau régional, au point de devoir limiter la saison sportive à une seule phase de matchs qui démarrera début 2022. Ceci étant la conséquence d'un manque d'équipes et de joueurs.

Reste à espérer que la cinquième vague de l'épidémie qui se profile à l'horizon ne vienne pas, une fois encore, stopper net cette belle dynamique.

Confiant dans l'avenir, l'ASCK, en partenariat avec la section locale de la Croix-Rouge, vous invite à réserver dans vos agendas les dates des 19 et 20 février 2022.

Nous espérons bien pouvoir à nouveau organiser notre traditionnelle Marche Populaire, 45ème du nom, dans un contexte certainement repensé et respectant les gestes barrières.

L'ASCK section tennis de table vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année.
Voyez 2022 comme un avenir prometteur, restez prudents, portez-vous bien et prenez soin de vous !



KAPPELEN
Haut-Rhin France

45^{ème} Marche Populaire Internationale
Samedi 19 février 2022
Dimanche 20 février 2022

Organisée par l'Association Sportive et Culturelle de Kappelén avec le concours de la Croix Rouge Française, équipe de Kappelén

- Parcours de 10 km
- Parcours 5 km

Membre FFSP N°F0130 Visa FFSP N°2022 -

Partenaires de la FFSP

Internet: <http://www.ffsp.fr>
📧 contact@ffsp.fr
📘 [facebook.com/ivw.france](https://www.facebook.com/ivw.france)

Agrément ministériel national du 20 juin 2006
Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N°012156 du 2 août 2001

Ne jetez rien sur la voie publique
Imprimé par l'Association

Conseil de Fabrique

A l'issue de la messe du dimanche 10 octobre, Fête Patronale Saint Michel, l'assemblée a partagé le verre de l'amitié et a pu apprécier les réalisations mises à la disposition gratuitement par les pâtisseries, le tout s'étant déroulé dans la cour de l'école grâce à l'accord du Conseil Municipal.

Les membres du Conseil de Fabrique de Kappelen remercient toutes ces mains bénévoles à l'occasion de la fête de notre Saint Michel.



Le 14 novembre, Pierlé SPECKER et sa « Band » nous a offert un concert à la salle Bi's Jobbis, le local ayant été mis à notre disposition gratuitement par la commune de Kappelen. Les spectateurs sont venus nombreux et ont pu se restaurer avec des casse-croûtes «viennoises», des pâtisseries variées, le tout agrémenté par un bon «Schluck».

Grâce à Pierlé, au Conseil Municipal et aux spectateurs, l'après-midi a été musicale, agréable et «fructueuse» pour le Conseil de Fabrique de l'Eglise.

Un merci spécial à nos conjoints pour leurs "coups de main".

La Fabrique de l'Eglise de Kappelen vous souhaite, à vous et à tous les vôtres, de belles fêtes de fin d'année !

« Bliebet oder wàrdet Gsund »
Joyeux Noël et « a guata Rutsch en's neia Johr »



Donneurs de sang

L'année 2021 s'achève avec la collecte de sang du mois de novembre de nos voisins de Stetten.

Une occasion toute particulière de saluer tous les donateurs qui ont affiché leur soutien en se déplaçant pour faire leur don du sang. C'est également le cas lorsque la collecte a lieu à Helfrantzkirch. Cette démarche volontaire et généreuse mérite d'être soulignée.

Merci pour eux !



Collectes 2022 :

Vendredi 18 février à Helfrantzkirch

Jeudi 19 mai à Kappelen

Vendredi 09 septembre à Helfrantzkirch

Vendredi 04 novembre à Stetten

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, restez en bonne santé et nous l'espérons, à très bientôt lors d'une prochaine collecte.

Toute l'équipe du Don du Sang de Kappelen

NOS ASSOCIATIONS

Petit point sur la compétition séniors

Les séniors de l'équipe 1, toujours encadrés par Cédric Stroppolo, ont commencé leur saison sur les chapeaux de roue avec 4 victoires, 1 nul et 1 défaite. Il sont actuellement 4ème du championnat mais avec 2 matchs en retard. La course à la montée est lancée !

L'équipe 2, qui évolue désormais en District 6 et toujours entourée de Anthony Bigeard/Line Mudarra, se montre un peu plus fragile puisqu'ils sont actuellement avant-dernier mais également avec 2 matchs de retard. Rien n'est perdu et ils se battront jusqu'au bout pour le maintien.

Les séniors féminines ont dû malheureusement faire forfait en foot à 11 et reviendront en forme avec de nouveaux encadrants après la trêve dans le championnat mais en foot à 8 cette fois-ci.



Chez les jeunes

Les U10/U11 et les U15 de l'EJPS continuent leur apprentissage au sein de notre club.



L'école de foot quant à elle, accueille actuellement maintenant plus de 40 petit(e)s futur(es) footballeurs/footballeuses, c'est le samedi matin que le terrain d'entraînement grouille de monde. Un énorme merci aux encadrants, qui grâce à leur savoir permettent de faire des entraînements de qualité (mention spécial à Guiges, Salomé et Jonathan).

À côté de ça ...



Gros succès côté manifestations pour cette deuxième partie de saison.

- Diffusion des matchs de l'Euro 2021 en juin au club house
- Participation aux 2 Kap'éros cet été où nos bénévoles ont fait chauffer le four à tartes flambées
- Nous avons pu enfin de nouveau organiser notre traditionnel tournoi Maidala Cup. Ce sont 9 équipes qui se sont affrontées le samedi 28 août dernier. Malgré la météo qui n'était pas au rendez-vous. La 4ème édition s'est, comme à chaque fois, déroulée dans une ambiance bon enfant et festive. Et félicitations à l'A.S.L Koetzingue qui remporte cette édition !

- Et comme souvent, le FC Kappelen aime innover en matière de manifestations, c'est cet automne que le premier Escape Game du FCK a été organisé le week-end du 16/17 octobre. Et pour une première, le succès et l'enchantement des participants ont été au rendez-vous. La suite au prochain épisode !



Pour suivre l'actualité quotidienne du club et les manifestations, n'oubliez pas de vous abonner à la page Facebook : Football Club Kappelen

Le club tient à remercier de tout cœur tous les participants, bénévoles, aides pour leur soutien sans faille !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année, profitez de vos proches, prenez soin d'eux et de vous !



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

HANDICAP



Si tu veux prendre une leçon de jeu de construction, va voir Pierre. C'est un passionné !



Je t'ai raconté ? J'ai pris un café avec Monie, une spécialiste comme moi de théâtre classique du 17ème siècle.



Tu as rencontré Paul, celui qui vient d'être embauché ? Figure-toi qu'il a fait la même fac que toi !



Je ne t'ai pas dit ? Flavio, le grand mec baraqué à la piscine, il est enfin venu me parler !



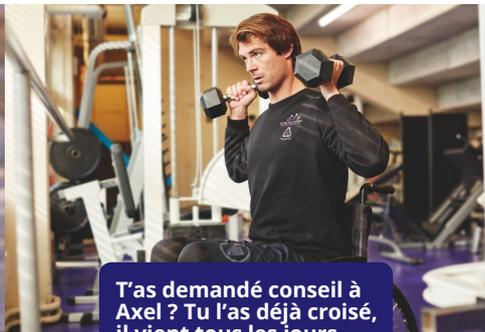
J'ai revu Marie-Aude, celle qui jouait de la guitare à la soirée de Marc.



Hier Lyna est venue à la maison, c'est ma nouvelle copine à l'école.



Tiens, on pourrait passer voir Élodie, tu sais notre nouvelle voisine qui a l'air d'aimer les animaux autant que toi !



T'as demandé conseil à Axel ? Tu l'as déjà croisé, il vient tous les jours à la salle de sport.



Tu te rappelles mon pote Aurélien ? Mais si, celui avec qui tu as joué pendant deux heures aux jeux vidéo !



Au fait, tu as vu les photos de mon anniversaire ? C'est Violette qui les a prises, elles sont magnifiques !

Le handicap est plus que jamais l'affaire de tous : un Français sur 5 est concerné, soit 12 millions de personnes en France. 80% de ces handicaps sont invisibles et 85% surviennent au cours de la vie. En nous mobilisant, nous pouvons améliorer le quotidien de tous, et accélérer la construction d'une société plus inclusive. Portons avant tout notre regard sur ce qui nous rassemble. Cette unité est ce qui fait notre force. Car quand les enjeux du handicap progressent, c'est toute la société qui avance ! En savoir plus : www.handicap.gouv.fr



VOYONS LES PERSONNES AVANT LE HANDICAP !



Le temps : « c'était mieux avant ? »

« Il n'y a plus de saisons, ma bonne dame ! » Vraiment ? Serions-nous habitués à des étés très (trop ?) chauds ? A des automnes indiens ?

Cela fait maintenant plus de 10 ans que nous n'avons pas eu d'année atypique (pour ne pas dire mauvaise). Mais lorsque l'on questionne les anciens, c'était courant il y a 40 ans ! Une année sur 3 ressemblait à cette année 2021 : d'où l'utilisation intensive des bocaux pour conserver les fruits et légumes en prévision de l'année froide.

Moissons de blés : « Mieux vaut être tendre que dur »

2021, du retard, toujours du retard !

Le manque de chaleur et de soleil n'aidant pas, les moissons de blés ont débuté avec un bon mois de retard. Ce mois de retard s'est étendu à l'ensemble des travaux agricoles. Quand ces dernières années, «Mère Nature» nous avait habitué à débiter les moissons des blés fin juin, elle ne nous a pas laissé de créneau avant le 20 juillet. Date à laquelle nous terminons « habituellement » (ces dernières années) les récoltes. Les Anciens vous diront, qu'il n'y a rien d'inhabituel et que le «Glickhampfalé» (fête de la fin des moissons de blé) avait toujours lieu le dimanche suivant le 15 août.



Le blé tendre (pain et farine) ne s'en tire pas trop mal malgré des épis germant sur pieds à certains endroits. Toutefois, près de 30% de la récolte finira pour les animaux car non panifiable. Pour le blé dur (pâtes), l'année 2021 a été catastrophique. Les 600 ha (sur le département) destinés à cette production n'ont pas supporté la persévérance de la pluie. Le constat est d'autant plus amer que c'était une première pour le département, qui avait initié en 2021 cette filière de blé dur. Malheureusement, les conditions météorologiques ont anéanti la totalité de la récolte (comme dans d'autres bassins de production comme le Canada).

Résultat : Augmentation des prix (cela représente 2 centimes sur la baguette). Le manque à gagner pour les agriculteurs est important...

Moissons de maïs : « Y sera-t-on encore pour Noël ? »

Comme le blé, le maïs est moissonné avec un mois de retard.

Les rendements en maïs grains sont corrects, mais il reste humide. Ce qui implique un temps de séchage supplémentaire. En effet, pour avoir de bons produits, il faut de bons grains. Et pour cela, il faut qu'ils soient conservés à un « taux d'humidité » suffisamment bas pour éviter qu'ils ne germent, tout en conservant les bienfaits du grain.

Concernant le maïs ensilages, il est récolté avant le maïs grain et sert notamment d'alimentation pour les animaux. Quantitativement, la récolte a été bonne, mais elle s'est révélée être d'une valeur énergétique relativement médiocre. Il sera donc nécessaire, en fonction des cas, de compenser avec des compléments.



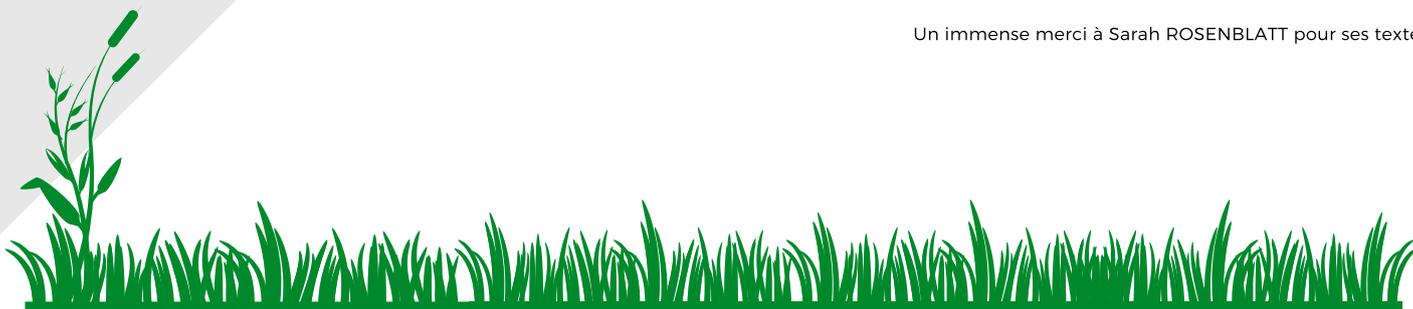
Petites nouveautés dans les champs

Cette année, les agriculteurs ont testé de nouvelles « ou anciennes » cultures dans les champs qui font leur retour en force. La betterave sucrière a fait son retour sur 20 ha après presque 20 ans d'absence. Rappelons que ces betteraves servent à faire le sucre blanc « Erstein » (Entreprise locale située dans le 67). Les promeneurs ont sûrement vu les tas de 5m de haut sur le bord des chemins. Pour une reprise, les résultats sont corrects. Le colza, avec ses fleurs jaunes en été, a plutôt bien tenu l'humidité avec de bons rendements. Le soja était plutôt correct mais cela s'est joué de très peu ! Enfin, terminons par la récolte des pois, qui a été catastrophique. Certaines parcelles n'ont même pas été récoltées. Les céréales, oléagineux et protéagineux ont donc vu leur prix augmenter un peu.

2021 aura été marqué par le manque de soleil et de chaleur, qui a été catastrophique pour les fruits (sans goût car le sucre se forme grâce au soleil), les légumes (sauf les potirons et les concombres on dirait), les céréales (rendements moindres et humidité/maladie) et pour les abeilles qui par conséquence n'avaient rien à manger.

Par contre, jamais il n'y a eu autant d'herbe pour les animaux. Ce qui confirme un vieux dicton : «année à foin, année à rien».

Un immense merci à Sarah ROSENBLATT pour ses textes.



Nos forêts communales....

Fin septembre, l'ONF a procédé à un chantier de travail en forêt communale de Kappelen à la Breite Hurst au sud-est de la cabane des chasseurs, afin de donner la possibilité à de jeunes chênes hauts de 20 à 40 cm de croître. Ces jeunes plants sont issus de glands tombés au sol sur place issus de grands chênes semenciers.

Chaque année, nous observons le même scénario : les glands tombés et germés atteignent une hauteur maximale de 40 cm, puis sont étouffés par la végétation voisine plus haute et à croissance plus rapide, et dépérissent.

Aujourd'hui, nous avons un déséquilibre avec ces beaux chênes adultes mais aucun jeune sujet de plusieurs mètres de hauteur.

Le but de ce chantier de travail est d'effectuer un débroussaillage à 50 cm du sol autour des glands germés pour donner toute la lumière nécessaire à la croissance de ces petits chênes.

Cette opération a été effectuée sous les beaux sujets semenciers qui ont un avenir dans la valeur du mètre cube de grumes.

Espérons que cette opération permette réellement la croissance de ces jeunes sujets, pour promouvoir la diversification des essences forestières qui sont le garant de la survie du patrimoine forestier.

Dispositif d'éclairage pour service d'urgence

Un dispositif d'éclairage permettant de faciliter le poser de l'HéliSMUR a récemment été installé au stade de foot de Helfrantzkirch.

Il consiste en l'installation d'un coffret E-BOO, une solution connectée automatique d'éclairage qui permet de réunir les conditions aéronautiques de vol pour les HéliSMUR nocturnes, facilitant le poser de nuit sur le lieu défini, répertorié et équipé par leurs soins. Le vol diurne peut également se trouver facilité, permettant la vérification de la liberté de la zone d'atterrissage et les conditions météorologiques locales.



Cette installation couvrant un périmètre de secours sur tous les alentours, les communes limitrophes, dont Kappelen, ont été sollicitées pour le financement de cette opération à hauteur de 207 euros.



ENDOMÉTRIOSE

Qu'est-ce que l'endométriose ?

L'endométriose est une maladie gynécologique fréquente qui concerne une femme sur dix. Elle est liée à la présence de tissu semblable à la muqueuse utérine qui vont s'implanter et proliférer sur les organes de voisinage (péritoine, ovaire, trompe, intestin, vessie, uretère, diaphragme...).

La maladie peut être asymptomatique. Quand elle ne l'est pas elle est responsable de douleurs pelviennes invalidantes et aussi, dans certains cas, d'infertilité. Ces symptômes ont un impact majeur sur la qualité de vie des personnes atteintes avec un retentissement important sur leur vie personnelle et conjugale mais également professionnelle et sociale.

Les symptômes



Règles douloureuses



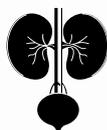
Troubles digestifs



Fatigue chronique



Infertilité



Troubles urinaires



Douleurs pelviennes & lombaires



Comment l'endométriose est-elle détectée et traitée ?

Un examen clinique et échographique, voire par IRM, permet de détecter une endométriose, même si le diagnostic définitif doit passer par l'analyse du tissu endométrial prélevé au cours d'une chirurgie.

Une endométriose asymptomatique, non douloureuse et qui ne pose pas de problèmes de fertilité n'est en général pas détectée et donc pas traitée. Mais lorsqu'une patiente découvre son endométriose en raison de douleurs, on lui propose le plus souvent en première intention un traitement hormonal destiné à supprimer les règles. Ce traitement réduit les douleurs liées à la réponse hormonale des lésions d'endométriose et peut permettre de stabiliser les lésions, voire de diminuer légèrement leur volume. Toutefois, il ne permet pas leur élimination totale.

La chirurgie est le seul traitement permettant l'élimination complète des lésions associées à l'endométriose. Elle est pratiquée en cas de symptômes handicapants et/ou d'infertilité. Les progrès chirurgicaux permettent des opérations de plus en plus conservatrices des tissus sains et de moins en moins invasives.



Sources
Site internet d'EndoFrance
Site internet de l'INSERM

FRUITS & LEGUMES DE SAISON

JANVIER - JUIN

CAKE BROCOLI FETA NOISETTES

INGRÉDIENTS:

130G BROCOLI, 75G NOISETTE,
100G FETA, 3 OEUFS
200G FARINE COMPLETE,
1 SACHET DE LEVURE, 10CL LAIT

RECETTE

Coupez et faites cuire les branches de brocoli
Pendant ce temps, **mélangez** la farine et la
levure.

Ajoutez les œufs battus en omelette

Ajoutez le lait et l'huile, **mélangez** jusqu'à
obtenir un mélange bien homogène.

Coupez les noisettes et la fêta en morceaux,
les **incorporer** au mélange.

Versez la préparation dans des moules
beurrés

Et hop, au four **45-50 minutes à 180°**



GÂTEAU À LA RHUBARBE

INGRÉDIENTS:

300G DE RHUBARBE, 250G DE FARINE
200G DE SUCRE EN POUDRE,
125ML DE LAIT, 3 OEUFS
55G DE POUDRE D'AMANDES,
2 CAC DE LEVURE CHIMIQUE
6 CAS DE COMPOTE DE RHUBARBE

RECETTE

Lavez et pelez la rhubarbe, **coupez-la** en
tranches d'environ 2 cm. **Réservez**.
Dans un saladier, **battez** les œufs, le lait et le
sucre.

Ajoutez la farine et la levure petit à petit.

Ajoutez les amandes en poudre, la rhubarbe
et la compote. **Mélangez** le tout.

Versez la préparation dans un moule beurré
Enfournez pour 25 minutes à 180°.

JAN
VIER

FEVR
IER

MA
RS

AVR
IL

MAI

JU
IN



SOUPE CHÈVRE FRAIS ET POIREAUX

INGRÉDIENTS:

1 GROS POIREAU, 2 POMMES DE TERRE,
FROMAGE DE CHÈVRE FRAIS EN BÛCHE,
1 C.AS DE FÉCULE, 1 OIGNON
UNE POIGNÉE DE NOISETTES, HUILE D'OLIVE

RECETTE

Coupez grossièrement le poireau, les pommes
de terre et l'oignon.

Faites chauffer 3 cas. d'huile d'olive dans une
casserole et versez les légumes.

Salez, poivrez et **faites revenir** 1 à 2 minutes
avant de couvrir avec 1 litre d'eau.

Laissez mijoter.

Pendant ce temps, **concassez** les noisettes
grossièrement et faites **torréfier** au four.

Mixez la soupe et une fois le mélange
homogène, **ajoutez** la quantité souhaitée de
chèvre frais.



Pour votre santé et pour la planète, pensez à consommer de saison et si possible local

Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme



A compter du 1er janvier 2022, toutes les communes devront être en capacité de recevoir des demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Un guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) vous permettra de déposer vos demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir, déclarations préalables et certificats d'urbanisme.

<https://gnau32.operis.fr/saintlouisagglo/gnau>

Accès à la page d'accueil :

- Par notre site internet :

www.kappelen.fr (onglet urbanisme – GNAU)

- Par le site internet de Saint-Louis Agglomération :

www.agglo-saint-louis.fr

2 possibilités de se connecter :

- À l'aide de votre compte FranceConnect

- En créant, à partir de la plateforme, un login et un mot de passe



Le pétitionnaire aura toujours la possibilité de déposer ses demandes au format papier s'il le souhaite

Modification simplifiée du PLU

Pour dans un premier temps garder une certaine cohérence architecturale du village et dans un deuxième temps rendre la zone UX plus attractive, nous avons entrepris une modification simplifiée du PLU portant sur ces deux points :

- la mise à jour de la réglementation sur les toitures terrasses
- la modification du règlement de la zone Ux pour y autoriser les logements de fonction.

OBJECTIF DE LA MODIFICATION N°1

Lors de l'élaboration du PLU, l'interprétation de l'article L.111-16 du Code de l'Urbanisme était encore très stricte faute de jurisprudences. Cet article indique que : « Nonobstant les règles relatives à l'aspect extérieur des constructions du PLU ne peut s'opposer à l'utilisation de matériaux renouvelables ou de matériaux ou procédés de construction permettant d'éviter l'émission de gaz à effet de serre, à l'installation de dispositifs favorisant la retenue des eaux pluviales ou la production d'énergie renouvelable, y compris lorsque ces dispositifs sont installés sur les ombrières des aires de stationnement. Le permis de construire ou d'aménager ou la décision prise sur une déclaration préalable peut néanmoins comporter des prescriptions destinées à assurer la bonne intégration architecturale du projet dans le bâti existant et dans le milieu environnant... ».

Il avait donc été décidé, contre notre souhait, d'autoriser les toitures terrasses.



Or la jurisprudence récente a confirmé que l'article L.111-16 vise à autoriser, nonobstant les règles du PLU, l'utilisation de matériaux renouvelables, mais il ne vise pas la manière de mettre en œuvre ces matériaux. En l'occurrence, l'obligation de toits à deux pans dans le règlement du PLU ne s'oppose pas formellement à l'utilisation de matériaux renouvelables tels que les toitures végétalisées.

Nous avons donc entrepris de mettre à jour le règlement sur ce point afin de conserver la prédominance des constructions traditionnelles à 2 pans et assurer l'harmonie du paysage urbain.



OBJECTIF DE LA MODIFICATION N°2

La zone Ux a été inscrite pour développer les entreprises locales, que ce soit en servant de relais à la pépinière de Schlierbach ou pour le desserrement d'entreprises locales. C'est justement une entreprise locale qui souhaite aménager la totalité de la zone pour créer des locaux dédiés à son activité mais également pour faire de la location à d'autres artisans du secteur.

Compte-tenu de l'importance du projet, la possibilité de réaliser un logement de fonction sera offerte par le nouveau règlement avec toutefois plusieurs restrictions pour garantir la destination strictement économique à cette zone.

URBANISME

Déclarations préalables accordées

| | | |
|-------------------------------------|-----------------------------|---|
| RAPP Lionel | 1 rue Belle Vue | Construction d'une piscine |
| WOLFF Michaël | 3 rue des Hirondelles | Construction d'une piscine |
| FOEHRLE Michel | 4 rue de la Paix | Rénovation de la façade |
| WOLLENSCHNEIDER Michel | 1 rue du Soleil | Changement de couverture toiture |
| GOLLING Gérard | 9 rue des Vergers | Abri à bois + coupe-vent sur terrasse existante |
| LANDAUER Patrick | 17 rue de la Paix | Auvents sur pignon de colombage |
| KETTERLIN Joseph | 10 rue Saint Michel | Construction d'un sas d'entrée |
| BRAND Fabien | 10 rue du Ltn Jean de Loisy | Pose de panneaux solaires photovoltaïques sur toiture |
| ABST Développement OLYSI | 17 rue de la Chapelle | Intégration en toiture de panneaux photovoltaïques |
| LANDAUER Laurent | 4 rue des Vergers | Pergola bioclimatique |
| KUEHN Jean-Jacques | 7B rue des Vignes | Construction d'un carport |
| Mairie de KAPPELEN | 4 rue de l'Eglise | Création d'un abri extérieur |
| POURET Stéphane | 36 rue du Vallon | Construction d'une piscine |
| GROSSHANS Lionel | 10 rue des Vergers | Démolition d'une cheminée + antennes |
| ROEMER Bruno et GIEGEL Maéva | 33 rue du Vallon | Clôture + murs de soutènement |
| KUNZE Ralph | 8 rue du Rhin | Terrassement et dallage béton - piscine semi-enterrée |
| RUSTI Eliezere | 35 rue du Rhin | Remplacement du portail |
| FOEHRLE Michel | 7A rue du Vallon | Installation de 20 panneaux photovoltaïques |
| BRETON Gregory | 1 rue du Moulin | Construction d'une piscine |
| POURET Stéphane | 36 rue du Vallon | Mise en place d'une clôture et d'un portillon |

Permis d'aménager accordé

| | | |
|--------------------|---------------|---|
| CITY INVEST | Rue du Soleil | Aménagement et viabilisation d'un lotissement de 6 lots |
|--------------------|---------------|---|

Permis de construire accordés

| | | |
|--------------------------|--------------------|---|
| GRUND Jennifer | 11 rue de l'Eglise | Extension d'une maison d'habitation + piscine |
| NEUDECK Christian | 5 rue des Vergers | Construction d'une extension + carport |

BAGUETTE BOX

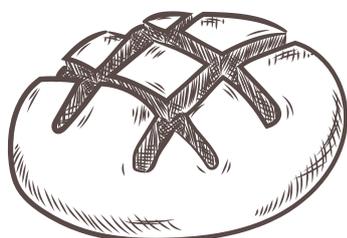
Nouveau service à Kappelen !

Baguette Box vous livre du pain frais et des viennoiseries tous les jours avant 6h30 dans une box installée à votre domicile.

Les articles proviennent de la boulangerie locale David de Bartenheim et sont vendus au même prix, avec un abonnement sans engagement de 6,90€ par mois.

Offre spéciale : le premier mois est offert pour tester notre service.

Pour tout renseignement : 03 89 39 00 72





La Gendarmerie BTA de Sierentz vous informe et vous alerte avec PanneauPocket



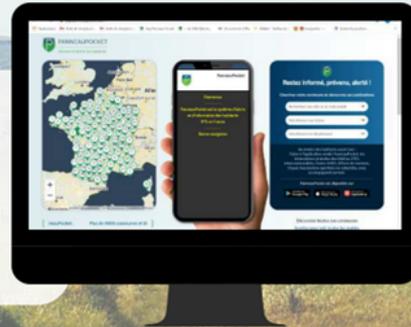
- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez la Gendarmerie BTA de Sierentz ou 68510
- 3 Cliquez sur le ♥ pour l'ajouter à vos favoris

**100%
GRATUIT**

**100%
ANONYME**

**0%
PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com



Disponible gratuitement sur



Elections 2022

Election présidentielle
10 et 24 avril

Elections législatives
12 et 19 juin



PayFiP : payer ses créances publiques en ligne

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) propose la solution de paiement sur internet PayFiP, qui laisse à chaque usager le choix entre :

- un paiement par carte bancaire (avec saisie des informations relatives à la carte bancaire et validation du paiement)
- ou une solution de prélèvement unique en deux étapes :
 - authentification au moyen de son identifiant fiscal (identifiant de connexion au portail impots.gouv.fr ou France Connect) ;
 - puis exécution du virement en quelques clics : sélection du compte bancaire à débiter (après saisie de ses coordonnées bancaires lors de la première connexion) puis validation du mandat de prélèvement.



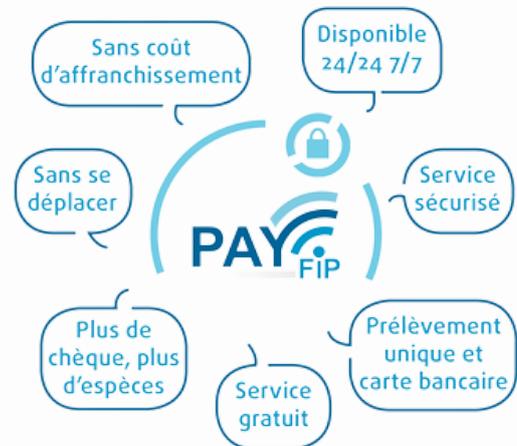
PayFiP.gouv.fr

La solution de paiement de la Direction Générale des Finances Publiques

L'usager dispose ainsi d'une offre souple lui permettant de payer à n'importe quel moment (soir, week-end et jours fériés compris), de n'importe où (France ou étranger) et sans frais. Un service sécurisé et gratuit, disponible 24h/24 et 7 jours/7.

Moins de chèques et d'espèces, sans déplacements ni coûts d'affranchissement.

Réglez vos prestations de services publics sur Internet



Direction Générale des Finances Publiques

Dans les deux cas, l'usager reçoit confirmation de son paiement par voie électronique.

Vous avez toujours la possibilité de régler vos factures par chèque à l'ordre du Trésor public, en espèces jusqu'à 300 € (chez les buralistes agréés - liste consultable sur <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>) ou virement bancaire.

Fermeture de la Trésorerie de Saint-Louis

Création du SGC de Mulhouse

Depuis le 1er septembre 2021, la Trésorerie de Saint-Louis a été entièrement transférée et fusionnée avec les deux Trésoreries de Mulhouse, pour constituer le Service de Gestion Comptable (SGC) de Mulhouse.

Il assure les tâches de gestion comptable afférentes à deux Communautés d'Agglomération (Mulhouse Alsace Agglomération et Saint-Louis Agglomération), ainsi qu'aux communes membres de ces deux périmètres communautaires.



FINANCES PUBLIQUES

Pour le paiement de vos loyers, factures d'eau, d'assainissement, ordures ménagères..., vous serez renseignés par le Service de Gestion Comptable de Mulhouse :

- Messagerie : sgc.mulhouse@dgfip.finances.gouv.fr
- Téléphone : 03 89 32 77 22
- Accueil physique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 :

Centre des Finances publiques

45 rue Engel Dollfus

68097 MULHOUSE Cedex



SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

Un coup de pouce pour l'achat de votre vélo !

Dans le cadre de sa politique climat-air-énergie et de sa démarche de labellisation Cit'ergie, Saint-Louis Agglomération favorise les mobilités douces et propose une aide à l'achat d'un vélo en faveur des résidents de son territoire.



Le formulaire de demande d'aide doit être complété :

• Soit en ligne à l'adresse suivante :

<https://forms.gle/CV9cggz8CPQ33PXW9>

• Soit imprimé (<https://www.agglo-saint-louis.fr> rubrique Vie quotidienne - Mobilité - Prime vélo) puis envoyé accompagné des pièces justificatives à :

Saint-Louis Agglomération - Direction Climat-Air-Énergie

Place de l'Hôtel de Ville CS 50199

68305 SAINT-LOUIS Cedex

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Direction Climat-Air-Énergie :

Téléphone : 03 89 70 33 46

E-mail : climat@agglo-saint-louis.fr



Par ailleurs, en complément de l'aide à l'achat proposée par Saint-Louis Agglomération, l'État peut également verser une aide complémentaire à l'achat d'un vélo électrique sous certaines conditions.

Pour en savoir plus : <https://www.asp-public.fr/bonus-velo-assistance-electrique>

MANIFESTATIONS À VENIR...



19 et 20 février Marche Populaire

3 avril

Repas carpes frites (Espoir Vie Togo France)

19 mai

Don du sang

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires

Cinnamon

Le 25 mars à 20h30

Musicalibosco à l'Institution Don Bosco Wittenheim

Le 02 avril à 20h00

Cinnamon et Duo Delicato
Pour la Vie en Marche
Espace Rhéna de Kembs



Ma

Lessive

Maison

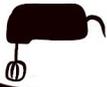
Matériel



Un bidon vide de 1L



Un grand récipient



Un mixeur/fouet

Ingrédients



Bicarbonate de soude



Paillettes de savon de Marseille



Eau bouillante

- Faire bouillir **1L** d'eau
- Ajouter **2 à 3 cas** de bicarbonate de soude
- En attendant, verser **50g** de paillette de savon de Marseille dans un récipient
- (Option : ajouter **10 à 20 gouttes** d'huile essentielle)
- Ajouter l'eau bouillante dans le recipient
- Laisser refroidir et mélanger de temps en temps jusqu'au complet refroidissement
- Bien remuer jusqu'à ce que tout soit fondu
- Transvaser dans votre bidon

Astuce

La lessive peut se **solidifier** pour deux raisons :

1. Si l'eau de votre robinet est trop dure. Privilégier une eau déminéralisée.
2. Si votre savon de Marseille contient de l'huile de palme ou de la glycérine. Privilégier du savon de Marseille à l'huile d'olive.

Astuce



**Le Maire,
les Adjointes,
l'ensemble du
Conseil Municipal
et le personnel communal
vous souhaitent
de joyeuses fêtes de fin
d'année !**

Mentions légales :

Magazine édité par la Mairie de Kappelen, Directeur de publication : Guillaume GABRIEL. Conception et réalisation : commission Communication.

Réalisation graphique : Pierre DORMOIS. Impression : Imprimerie de Saint-Louis.

Imprimé sur papier recyclé. Crédits photos : Mairie de Kappelen, sauf mention contraire ou documents remis.